Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 Saint-Gervais-Sous-Meymont
04 73 95 57 57
ablf@parc-livradois-forez.org

Assemblée Générale de l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez

Vendredi 5 avril 2013

A 14h00
Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez
Saint-Gervais-sous-Meymont

DOCUMENT DE TRAVAIL

Présents :

Personnes morales : 12

Bibliothèque municipale de Cunlhat représentée par Chantal FACY
Bibliothèque municipale d'Olliergues représentée par Nathalie CARTON
Bibliothèque municipale de Saint-Just représentée par Renée MAZZOCOLIN
Bibliothèque Livre pour tous de Viverols représentée par Isabelle DUBUIS
Collège Lucien Gachon de Cunlhat représenté par Angélique OLMEZ
Collège François Villon de Saint-Dier-d'Auvergne représenté par Lysiane MINGORANCE
Collège Gaspard des Montagnes de Saint-Germain-l'Herm représenté par Anne-Marie COMPTOUR
Communauté de communes du Pays d'Olliergues représentée par Pascale BOULIL
Communauté de Communes Livradois Porte-d'Auvergne représentée par Bruno SPALLA
Le Transfo représenté par Françoise DUBOSCLARD
Médiathèques du Haut-Livradois représentée par Max BENELHADJ
Médiathèque Alexandre Vialatte Ambert représentée par Caroline DUPUY-GARDEL

Personnes physiques : 18

Elise BONNET	Chantal FACY	Renée MAZZOCOLIN
Nathalie CARTON	Nathalie FARGETTE	Lysiane MINGORANCE
Pascal DELAGE	Christine FOURNET-FAYAS	Patricia MONBEL
Séverine DUBOIS	Nicole GUYONNET	Odile PLANCHE
Isabelle DUBUIS	Patricia LAMADON	Myriam RIMBAUD-FOUGERE
Caroline DUPUY-GARDEL	Françoise LONDICHE	Maurice SEPTIER

Excusés : 57

Association LIRA (Florence VIDAL) - Bibliothèque d'Augerolles (Nicole JULIA) - Bibliothèque de Billom (Florent LABARRE) - Bibliothèque de Bort-l'Etang (Sylvie CHAZAL) - Bibliothèque de Sembadel - Bibliothèque de Dore-l'Eglise (Nathalie PETIT) - Bibliothèque de Condat-Les-Monboissier (Framboise LAFONT) - Bibliothèque de Saillant (Danièle HORTALA) - Bibliothèque de Sauvessanges (Stéphanie ARDEVOL) - Collège Saint-Anthème (Dominique ROUSSEL) - Collège Le Beffroi, Billom (Hélène STOLLSTEINER) - Collège d'Olliergues (Brigitte BOURGUET) - Collège Notre-Dame Arlanc (Bernard FAURE) - Collège Henri Pourrat La Chaise-Dieu (Marc-Antoine RECORD) - Collège Notre-Dame Craponne-sur-Arzon (Sébastien BONNET) - Collège des Hauts-de-l'Azon Craponne-sur-Arzon (Sandrine GRAVIER et Sylvaine GERENTE) - Collège de Lezoux (Daniel BARTHELEMY) - Conseil Régional d'Auvergne (René SOUCHON) - Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (Maryon VIAL) - Communauté de communes de Billom-Saint-Dier/Vallée du Jauron - Communauté de communes du Pays d'Arlanc (Marie GOMICHON, Jean-Claude DAURAT) - CRDP de l'Académie de Clermont (Gilbert CAMBE) - DRAC Auvergne (Dominique FRASSON-COCHET) - Librairie Tout un Monde Ambert - Librairie Il était une fois Billom (Morgane MERLE BARGOIN) - Médiathèque de Maringues (Cécile SAURET) - Médiathèque de Puy-Guillaume (Caroline GROSMOND) - Médiathèque de la Comté (Evelyne SERANGE) - Médiathèque de Jumeaux (Bernard COUTAREL) - Médiathèque de Craponne-sur-Arzon (Nadine ISSARTEL) - Parc Livradois-Forez (Tony BERNARD) - Chantal AYMARD - Michèle BELLIGAT - Martine BESSET - Martine CAYRE - Laurence CAZAUX - Claudy COMBE - Betty COUTAREL MALFERIOL - Michèle et Bernard DAL - Géraldine DEBUS - Catherine GAUDIBERT - Brigitte GUILLAUMOND - Josiane GUILLOT - Blanche GUIOT-VACHER - Dominique HIBERTY - Emmanuelle MAISONNEUVE - Christine MONDIERE - Marie-Christine MOULIN - Victoria PERES LABOURDETTE LEMBE - Véronique LE NALBAUT - Philippe PICANDET - Colette ROHART - Clotilde ROUCHOUSE - Candice ROUSSEL - Catherine SVERZUT - Colette VALAUDE

Invités : 5
Marie-José GENTILUCCI
Laurence RELLIER (Médiathèque Départementale du Puy-de-Dôme)
Dominique VERGNAUD (Parc Naturel Régional Livradois-Forez)
2 stagiaires du Transfo

Pouvoirs : 47

NOM du présent	Reçoit pouvoir de
Bibliothèque municipale de Cunlhat représentée par Chantal FACY	Bibliothèque de Billom
Bibliothèque municipale d'Olliergues rep. par Nathalie CARTON	Bibliothèques de Condat et Sermentizon
Bibliothèque municipale de Saint-Just rep. par Renée MAZZOCOLIN	Bibliothèque d'Augerolles
Bibliothèque Livre pour tous de Viverols rep. par Isabelle DUBUIS	Bibliothèque de Dore l'Eglise
Collège de Cunlhat rep. par Angélique OLMEZ	Collège de Lezoux
Collège de Saint-Dier-d'Auvergne rep. par Lysiane MINGORANCE	Collèges d'Olliergues et le Beffroi de Billom
Collège de Saint-Germain-l'Herm rep. par Anne-Marie COMPTOUR	Collège Notre-Dame d'Arlanc
Communauté de communes du Pays d'Olliergues rep. par Pascale BOULIL	Communautés de communes de la Vallée de l'Ance
Communauté de Communes Livradois Porte-d'Auvergne rep. par Bruno SPALLA	Communautés de communes de Billom St-Dier VdJ et du Pays d'Arlanc
Médiathèque Ambert rep. par Caroline DUPUY-GARDEL	Bibliothèque de Bort l'Etang et Médiathèque de Craponne-sur-Arzon
Elise BONNET	Betty COUTAREL et Jean-Marc PINEAU
Nathalie CARTON	Victoria PERES L.L. et Colette VALAUDE
Pascal DELAGE	Michèle DAL et Bernard DAL
Séverine DUBOIS	Clotilde ROUCHOUSE et Véronique LE NALBAUT
Isabelle DUBUIS	Christine MONDIERE et Claudy COMBE
Caroline DUPUY-GARDEL	Catherine GAUDIBERT et Brigitte GUILLAUMOND
Chantal FACY	Candice ROUSSEL et Colette ROHART
Nathalie FARGETTE	Michèle BELLIGAT
Christine FOURNET-FAYAS	Laurence CAZAUX et Nicole MENET
Nicole GUYONNET	
Patricia LAMADON	Martine CAYRE et Chantal AYMARD
Françoise LONDICHE	Martine BESSET et Catherine SVERZUT
Renée MAZZOCOLIN	Géraldine DEBUS et Daniel BARTHELEMY
Lysiane MINGORANCE	Librairie Il était une fois et Josiane GUILLOT
Patricia MONBEL	Dominique HIBERTY et Philippe PICANDET
Odile PLANCHE	Collège de la Chaise-Dieu et Marie-Christine MOULIN
Myriam RIMBAUD-FOUGERE	Bibliothèque de Sembadel et association LIRA
Maurice SEPTIER	Bibliothèque d'Auzelles et Serge CHALEIL

L'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez compte, en 2012, **127 adhérents** à jour de leur cotisation. Le **quorum** est fixé à la moitié plus une voix du nombre des adhérents à jour de leur cotisation soit **64 voix**. Le nombre de membres présents ou représentés à l'Assemblée et pouvant voter est de 30. Le nombre de pouvoir est de 47. Soit **77 voix au total**.
Le quorum est atteint. L'Assemblée Générale peut donc délibérer et voter.

Présidente de séance : Myriam RIMBAUD-FOUGERE
Rapporteur de séance : Karine MEYRONNE

DOCUMENT DE TRAVAIL

Ordre du jour

1) **Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 4 mai 2012**
2) **Rapport moral de la Présidente**
3) **Présentation du rapport d'activités 2012**
4) **Proposition de modification des statuts**
5) **Présentation du rapport financier et approbation des comptes 2012**
6) **Orientations**
7) **Renouvellement du Conseil d'Administration**
8) **Questions diverses**

Aucune question n'est ajoutée à l'ordre du jour mais son déroulement est modifié. En effet, le bilan financier sera présenté par Monsieur Monnet avant le rapport moral afin que celui-ci puisse être libéré.

1) Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 4 mai 2012

Le procès verbal de l'Assemblée Générale annuelle du 4 mai 2012 est adopté à l'unanimité.

2) Rapport moral de la Présidente

"An deux mille douze : année du changement à l'ABLF … Et toujours cette envie profonde du bonheur de la lecture, du partage de ses coups de cœurs et de ses coups du hasard.
Départs et arrivées se sont succédé au fil de l'année. Odile puis Jean-Christophe, Max puis Pauline. Autant d'empreintes ancrées (encrées ?) dans l'histoire de l'ABLF.
Cette année encore, les actions se sont révélées riches et nombreuses. Les prix littéraires comme Le Livre Elu en Livradois Forez, de la bibliothèque à l'école, de la bibliothèque au collège, comme Classé Polar ou encore le Prix Chronos Vacances ont offert des horizons nouveaux à tous les gourmands d'histoires.
Des liens sont tissés régulièrement, inlassablement, par nos Passeurs d'histoires, grands metteurs en bouche d'imaginaires, ou encore à l'occasion de soirées inédites des Itinéraires de Lecture ou de Littérature et Cinéma. Ce sont de vraies bouffées de liberté ! Inoubliable la balade sur les Hautes Chaumes en compagnie de Jim FERGUS…
L'ABLF c'est aussi un vaste laboratoire d'expérimentations. Vous avez dit Numérique ? Culture numérique ? L'ABLF l'a fait et il n'est point incongru d'observer sur notre territoire des lecteurs avec des liseuses, des lectrices dévorant des tablettes ! Ces pratiques numériques s'installent de plus en plus dans nos bibliothèques grâce à un travail de sensibilisation, de formation, d'accompagnement, d'intervention du médiateur numérique.
Ce rayonnement culturel et littéraire tous azimuts de notre structure est rendu possible par l'implication généreuse de tous nos partenaires, l'Etat, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, le Conseil Régional d'Auvergne, l'Europe, le Parc Naturel Régional du Livradois Forez, l'Education nationale. Nous œuvrons ensemble, avec les différents services pour favoriser l'accès au livre à tous les publics et ainsi permettre à chacun de se réinventer.
Enfin, il faut vous rendre hommage à VOUS, les adhérents compétents et actifs, à VOUS, les salariés ultra-professionnels sans qui cette aventure n'existerait pas. Qu'il est bon de recevoir un mail enflammé relatant la magie d'un moment partagé où mille regards se rencontrent, se reconnaissent.
Douze mois se sont écoulés et Georges PEREC a raison d'écrire : « Dans le réseau enchevêtré des rythmes journaliers, s'insèrent un peu partout des laps, des bribes, des plages de lecture ; comme si, chassée de notre vie par les impératifs horaires, […] la lecture venait subrepticement se glisser dans les interstices et les déchirures de notre vie d'adulte. »"

5) Présentation du rapport financier et approbation des comptes 2012

Monsieur MONNET expose les grandes lignes du compte de résultats et du bilan.
Le compte de résultat fait état d'un montant de 130 439 € de produits d'exploitation (contre 122 918 € en 2011) et d'un montant de 120 817 € de charges d'exploitation (contre 123 457 € en 2011).
Le total des produits financiers est de 956 €.
L'exercice 2012 présente un excédent de 10 578 €.
La trésorerie disponible au 31 décembre 2012 est de 67 047 € et l'association dispose d'environ 35 000 € de fonds de réserve.
L'excédent est dû à la diminution de la dette actuarielle pour les indemnités de fin de carrière et départ à la retraite, suite au départ de Jean-Christophe LACAS.

DOCUMENT DE TRAVAIL

En effet, une somme de près de 18 000€ avait été provisionnée en prévision d'un départ en retraite.
J.-C. LACAS ayant démissionné, et P. CHALAFRE n'ayant ni son âge, ni son ancienneté, cette somme n'a pas besoin d'être aussi élevée. Le surplus est donc noté comme bénéfice (soit près de 13 000 €).

L'annexe au bilan fait mention des éléments suivants :
L'ABLF n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée pour un montant global de 5 014 € représentant la dette actuarielle chargée au 31/12/2012.

Il est précisé que :
- Les aides pour soutenir le programme "Cultures numériques" sont reportées en 2013 pour le programme LEADER (22 000 €), pour le Conseil Général du Puy-de-Dôme (7 500 € sur les 15 000 € attribués). Les 3 000 € attribués par le Conseil Régional d'Auvergne ont bien été versés en 2012.

En conclusion de ces échanges, le rapport financier est adopté à l'unanimité et l'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 10 578 € au fonds de réserve.

3) Présentation du rapport d'activités 2012

Le Rapport d'activités 2012 est présenté grâce à un diaporama présentant les actions de l'association, mois par mois.

Janvier :

- Animation pédagogique Livre Elu en Livradois-Forez pour les enseignants du cycle 3 : rencontre avec l'illustratrice SARA

- Lancement des rencontres-lectures dans le cadre de la 14e édition du Livre Elu en Livradois-Forez Collèges-bibliothèques : 23 rendez-vous dans les collèges et les bibliothèques avec Acteurs, pupitres et compagnie

- Poursuite du cycle de formation autour des cultures numériques : Journée de formation « Internet et jeune public »

- Atelier conte du groupe des conteurs de l'ABLF

Février :

- Formation annuelle pour le groupe des conteurs de l'ABLF : "Le souffle et la voix" avec Carole JACQUES

Mars :

- Comité de présélection du Livre Elu en Livradois-Forez Ecoles Bibliothèques : offices avec les librairies de Billom et d'Ambert

- Livre élu en Livradois-Forez (CP/CE1) : Journées de valorisation à Vertolaye – Spectacle Fleur de sel par la Cie Fleur de peau en partenariat avec Le Bief

- Clôture de la 8e édition de Classé Polar - Accueil de l'auteur américain Craig JOHNSON et de l'éditeur Oliver GALLMEISTER

Avril :

- Conseil d'Administration

- Poursuite du cycle de formation autour des cultures numériques :

Journée d'échanges sur le bilan et sur les perspectives ouvertes par cette phase d'expérimentation

Mai :

- Assemblée Générale : démission d'Odile PLANCHE Présidente de l'ABLF

- Journée finale du Livre Elu en Livradois-Forez Collèges Bibliothèques à Saint-Dier d'Auvergne. Rencontre avec une auteure de la sélection : Valérie LACROIX

DOCUMENT DE TRAVAIL

- Accueil de l'auteur américain Jim FERGUS :
  trois journées de rencontres dont une à Saint-Gervais-sous-Meymont

- Atelier conte du groupe des conteurs de l'association

Juin :

- Réunion du Conseil d'administration et élection du nouveau bureau : Myriam RIMBAUD-FOUGERE à la présidence ; Chantal FACY et Patricia MONBEL vice-présidentes

- Atelier du groupe des conteurs

- Comité de sélection du Livre élu en Livradois-Forez Collèges-bibliothèques 2012-2013

- Journées finales du Livre élu en Livradois-Forez Ecoles-bibliothèques : deux journées à Aubusson avec 29 classes de maternelle du territoire

- Petit salon du livre de Condat-lés-Montboissier.
  Auteurs et illustrateurs présents : Eva BOURDIER, Edmée CANARD, Christine FLAMAND, Gilles BACHELET, Jean-Yves LE GUEN

- Bouquine Job, manifestation autour du livre dans tous ses états. Présence de l'auteure Jeanne BENAMEUR et de l'éditeur Thierry MAGNIER

Juillet :

- De la parole conteuse au goût de lire : interventions des conteuses et conteurs tout au long de l'année dans les bibliothèques, les écoles, les crèches, …

- Prêt des fonds thématiques d'ouvrages dans les bibliothèques

- Fête de départ d'Odile PLANCHE

Aout :

- Et si vous alliez voir le blog Le passeur de mots ?

Septembre :

- Départ de Jean-Christophe LACAS et arrivée de Pauline CHALAFRE

- Arrivée d'un médiateur numérique à l'ABLF : Max BENELHADJ

- Accueil de Quentin DEBARD, stagiaire dans le cadre d'un Master conduite de projet culturel, métiers du livre à l'Université Blaise Pascal

- Signature du CONTRAT TERRITOIRE LECTURE (ABLF / DRAC / PARC)

- Conseil d'Administration

- Comité de sélection Livre élu en Livradois-Forez cycle 3

- Atelier des conteurs de l'ABLF

Octobre :

- Salon Miam Miam des livres à Mauzun en présence de l'illustrateur Nicolas GOUNY

- Salon du livre du tout-petit à Domaize. Illustratrice invitée : Fabienne CINQUIN

- Fête des bibliothèques de la Vallée de l'Ance à Viverols

DOCUMENT DE TRAVAIL

- Itinéraires de lectures : formation à la lecture chorale des lecteurs avec les comédiens d'Acteurs, Pupitres et Compagnie

- Ouverture des Itinéraires de lectures à Saint-Gervais-sous-Meymont
  10 rendez-vous lecture à voix haute jusqu'au 15 novembre dans les librairies et les bibliothèques

- Les Cultures numériques : 2 journées de formation sur le thème "Ressources numériques en bibliothèques : aspects juridiques"

- Lancement du Livre élu en Livradois-Forez Ecoles-Bibliothèques : animation pédagogique avec l'Education Nationale

- Fête de départ de Jean-Christophe LACAS

Novembre :

- Lancement du prix littéraire Le Livre élu en Livradois-Forez Collèges Bibliothèques

- Prix Chronos Vacances au centre de loisirs de Saint-Anthème

- Conseil d'Administration

Décembre :

- Rencontres des collégiens avec l'illustratrice Marion JANIN dans le cadre du Livre élu en Livradois-Forez Collèges Bibliothèques

- Spectacle des conteuses à Cunlhat : "Parlez-moi d'amour"

- Soirée Littérature et Cinéma avec CinéParc et le Parc à St Gervais /s Meymont autour du roman *Une bouteille dans la mer de Gaza* de Valérie ZENATTI

Le coût financier de chaque action a été ajouté lors de la rédaction du rapport d'activités afin de mieux percevoir les dépenses engagées pour chaque projet.

Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

4) Proposition de modification des statuts

Les statuts ont pour objet de fixer les traits caractéristiques de l'association (dénomination, objet…) et d'établir les règles d'organisation et de fonctionnement. La modification des statuts résulte donc d'une réflexion sur ces points, et notamment sur le rôle de l'association, la place de ses membres.
Myriam Rimbaud FOUGERE, Chantal FACY, et Pauline CHALAFRE, ont rencontré Anne-Laure MOREL, Conseillère Education Populaire et Jeunesse - Service Vie Associative, Education Populaire et Sports à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Puy-de-Dôme, afin de comprendre les enjeux de la modification des statuts et de proposer une version modifiée au Conseil d'Administration de l'ABLF.

Les membres (art. 5)

Il faut réfléchir à la place donnée aux structures, c'est-à-dire aux personnes morales. En effet, il faut différencier les personnes présentes en tant qu'individuel ou en tant que représentant d'une personne morale.
Il paraît important de garder des membres personnes morales au sein du Conseil d'Administration mais dans des proportions raisonnables qu'il convient de fixer.
A l'occasion d'élections, il devra être demandé aux membres s'ils se présentent comme personne morale (donc représentants d'une structure) ou comme personne physique (individuel).

Le CA a décidé de limiter la part des membres personnes morales à la moitié moins un au maximum.

DOCUMENT DE TRAVAIL

Le CA a décidé de conserver la qualité de membre de droit. Les Médiathèques départementales et le Parc sont en effet des partenaires importants qui ont toute leur place.

Conseil d'Administration (art. 8 à 11)
Pour simplifier les choses, le CA propose un renouvellement annuel du Conseil d'Administration.

Assemblées générales (art. 13 à 14)
La réunion d'une Assemblée Générale extraordinaire peut être demandée par la personne assurant la fonction de présidence ou par une partie des membres de l'association. Il est décidé de fixer la part à 1/10e. Une Assemblée Générale extraordinaire peut donc être réunie si au moins 1/10e des membres de l'association en fait la demande (soit 18 personnes pour 179 membres). (1/3 dans les précédents statuts, ce qui représentait une part beaucoup trop importante)

Modification des statuts (art. 15)
Même question que pour la convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire sur le quota des membres à atteindre : 1/10e.

Dissolution (art. 17)
Même question que pour la convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire sur le quota des membres à atteindre : 1/10e.

La proposition de modification des statuts de l'ABLF est adoptée à l'unanimité.

6) Orientations 2013

Orientations générales :
* Suite aux changements de présidence et de direction, et suite au recrutement du poste de médiateur numérique, il a été décidé de ne pas s'engager dans des changements radicaux pour l'année 2013. Les projets suivent leur cours.
*Une thématique jeunesse est lancée.
*Classé Polar aura 10 ans l'an prochain. Peut-être est-il temps de changer de thématique ?
*Des journées d'information et de formation sont prévues en fin d'année sur le numérique. Il faut d'ores et déjà penser à la pérennisation du poste de médiateur numérique, dont le contrat prend fin en décembre 2012.

Présentation du budget 2013 :
Le budget prévisionnel 2013 est présenté. Ce budget a été construit par Jean-Christophe LACAS avant son départ, en s'appuyant sur le bilan 2012 et les demandes de financement sont quasiment identiques à celles du précédent exercice.
Il a été ajouté à ce BP 2013, le chiffrage de la poursuite du programme "cultures numériques".

Montant des cotisations :
Le Conseil d'Administration a proposé de voter cette année le montant des cotisations 2013 et 2014.
Ce qui permettra d'avoir un an d'avance, et ainsi de lancer les appels à cotisation pour l'année dès le mois de janvier. Ceci facilitera le travail pour les Communautés de communes qui prennent les forfaits contes et le calendrier pourra ainsi être établi dès janvier.

Le CA propose de maintenir les montants pour 2013.
Les tarifs étant peu élevés, une augmentation de 10% de tous les montants, sauf adhésion individuelle, est proposée pour 2014.

DOCUMENT DE TRAVAIL

<u>TARIFS proposés pour 2014</u> :

- Cotisation individuelle : inchangée 12,00 €
- Cotisation bibliothèque :
  - de 0 à 500 habitants : 33,00 €
  - de 501 à 2 000 habitants : 55,00 €
  - de 2001 et plus d'habitants : 88,00 €
- Cotisation établissement scolaire :
  - de 0 à 250 élèves : 33,00 €
  - de 250 élèves et plus : 55,00 €
- Cotisation associations et autres : 33,00 €
- Cotisation Etablissement Public de Coopération Intercommunale :
  - de 0 à 3 000 habitants : 165,00 €
  - de 3 001 à 5 000 habitants : 192,50 €
  - de 5 001 et plus d'habitants : 220,00 €

Il est proposé que le Conseil d'Administration travaille à la redéfinition de la grille des cotisations car elle manque de lisibilité et de cohérence (notamment à cause des différents statuts des bibliothèques).

Les orientations 2013 sont votées à l'unanimité.
Les grilles de cotisations 2013 et 2014 sont votées à l'unanimité.

7) Renouvellement du Conseil d'Administration

Il y a une deux nouvelles candidatures : Christine FOURNET-FAYAS et Patricia LAMADON (personnes physiques).
Trois administrateurs sont démissionnaires : Victoria PERES LABOURDETTE LEMBE, Monique BESSON (Commune de Maringues), Françoise DUBOSCLARD (Le TRANSFO).
Les autres administrateurs renouvellent leur candidature.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration doit être composé au maximum de la moitié moins un de personnes morales (structures), soit 5 personnes morales pour un CA de 12 personnes.

Le Conseil d'Administration, composé des membres suivants, est élu :
MEDIATHEQUE AMBERT (Caroline Dupuy-Gardel), Communauté de communes PAYS D'OLLIERGUES (Pascale Boulil), BIBLIOTHEQUE OLLIERGUES (Nathalie Carton), Isabelle DUBUIS, Chantal FACY, Christine FOURNET-FAYAS, Patricia LAMADON, Renée MAZZOCOLIN, Lysiane MINGORANCE, Patricia MONBEL, Myriam RIMBAUD-FOUGERE.

La Médiathèque Départementale du Puy-de-Dôme, la Médiathèque Départementale de Haute-Loire et le Parc Livradois-Forez sont membres de droit de notre association.
L'élection du Bureau se déroulera lors de la tenue du prochain Conseil d'Administration.

8) Questions diverses

Aucune question n'est ajoutée à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est donc levée.

La Présidente, **La Secrétaire,**

Myriam RIMBAUD-FOUGERE **Nathalie CARTON**

DOCUMENT DE TRAVAIL